

## Litige avec une voisine sous tutelle

## Par chantal, le 13/10/2009 à 10:09

## Bonjour,

ma voisine est sous tutelle et placee en maison de retraite, sa maison est vide, elle est mitoyenne totale de la mienne , sa maison est laissee a l'abandon et les courriers que nous faisons a la tutelle restent sans reponse ! la notre se dévalue de jours en jours et impossible de vendre en l'etat . des boiseries communes se dégradent . les especes verts ne sont pas coupés ! la maison jamais chauffée ! quel action efficace peut on mener pour que cette maison soit vendue ou entretenue correctement de façon a ce que nous ne soyons pas lésés ! car nous ne sommes pas responsable de sa condition (je précise qu'elle est veuve à un fils adulte et une fille handicapée adulte).

quant à moi j'ai une maladie qui va me contraindre à changer de domicile pour un plein-pied et la je ne peux pas le faire.

je vous remercie de votre diligence . cordialement.

## Par jeetendra, le 13/10/2009 à 12:15

[fluo]UDAF de Seine-et-Marne[/fluo] 13, boulevard Chamblain 77008 MELUN Cedex

Tél.: 01 64 10 22 22

[fluo]ADIL de Seine et Marne[/fluo] 52, rue de l'Abreuvoir 77100 Meaux tél. 01 60 25 11 81

Bonjour, prenez rapidement contact avec l'une de ces deux Associations, ils tiennent des permanences juridiques, ils vous aideront à trouver une solution, courage à vous, bon aprèsmidi.